

**13.—Moyenne des heures de travail par semaine et du revenu des employés rémunérés à l'heure dans certaines industries et régions urbaines, 1961-1963 (fin)**

Région urbaine	Heures moyennes de travail par semaine			Gains moyens par heure			Gains moyens par semaine		
	1961	1962	1963	1961	1962	1963	1961	1962	1963
<b>Région urbaine</b>				\$	\$	\$	\$	\$	\$
Montréal.....	40.7	40.7	40.6	1.70	1.75	1.81	69.04	71.35	73.33
Toronto.....	40.4	40.5	40.6	1.85	1.89	1.96	74.67	76.65	79.60
Hamilton.....	40.3	40.3	40.2	2.22	2.27	2.32	89.41	91.29	93.22
Windsor.....	40.0	41.2	42.6	2.21	2.29	2.39	88.38	94.14	102.04
Winnipeg.....	39.8	39.7	39.9	1.72	1.76	1.80	68.36	69.79	71.73
Vancouver.....	37.4	37.4	37.7	2.17	2.23	2.31	81.30	83.31	87.28

<sup>1</sup> Le groupe des biens durables comprend les produits du bois, du fer et de l'acier, le matériel de transport, les produits des métaux non ferreux, les appareils et fournitures électriques et les produits des minéraux non métalliques; le groupe des biens non durables comprend les autres industries manufacturières.

**Section 4.—Salaires, heures et autres conditions de travail**

La statistique concernant les taux de salaire par industrie et région et les heures régulières de travail hebdomadaires est dressée par le ministère fédéral du Travail qui la publie dans un rapport annuel intitulé *Taux de salaires, traitements, et heures de travail*.

La statistique ici présentée se fonde sur une enquête annuelle qui embrasse environ 27,500 établissements pris dans la plupart des industries, et porte sur la dernière période normale de paie antérieure au 1<sup>er</sup> octobre. Les taux de salaire moyens des travailleurs rémunérés à l'heure, et les gains moyens des travailleurs rémunérés à la pièce ou au rendement dans un emploi donné sont indiqués séparément dans le rapport, mais ils sont réunis aux fins de calcul des indices industriels indiqués au tableau 14. Les marges de taux les plus courants de chaque sphère choisie sont également données. Il n'est pas tenu compte de la rémunération du temps supplémentaire.

Les indices qui figurent au tableau 14 mesurent les changements survenus dans les salaires des travailleurs non de bureau au-dessous de la catégorie de contremaître. Toutefois, ces indices ne constituent pas une base de comparaison des salaires d'une industrie avec ceux d'une autre. Les concepts et méthodes relatifs à la présentation de cette statistique sont expliqués dans le rapport annuel.

**14.—Indices des salaires moyens dans certains groupes principaux d'industries, 1954-1963**

(1949=100)

NOTA.—Les indices des années depuis 1901 figurent dans la publication du ministère du Travail: *Salaires et Heures de travail 1962*.

Année	Exploitation forestière	Charbonnages	Extraction des métaux	Fabrication			Construction	Chemins de fer	Téléphones	Services personnels	Moyenne générale
				Biens durables	Biens non durables	Ensemble					
1954...	138.0	123.5	136.7	140.0	136.9	138.5	140.0	137.8	147.6	128.6	137.9
1955...	138.2	122.8	140.3	143.7	140.7	142.2	145.4	137.8	152.8	132.3	141.7
1956...	160.8	123.6	150.8	151.2	148.3	149.8	150.7	146.8	157.6	136.1	148.7
1957...	168.4	137.4	156.2	160.7	156.3	158.6	160.7	153.3	165.9	138.9	156.5
1958...	172.0	147.6	160.8	166.1	162.2	164.2	171.0	153.3	175.4	143.5	162.5
1959...	176.2	147.3	164.3	170.8	167.0	168.9	180.7	165.7	175.3	146.1	168.8
1960...	184.3	148.2	169.4	176.6	173.2	175.0	192.6	166.4	178.0	156.8	175.5
1961...	190.8	154.5	173.9	180.3	178.7	179.5	196.3	176.5	188.0	158.8	180.0
1962...	199.4	161.1	177.2	184.7	184.3	184.5	206.2	180.5	195.3 <sup>a</sup>	162.2	185.9
1963...	208.2	155.6	192.3	190.6	190.4	190.5	214.1	185.9	200.2	171.1	192.5